

Le développement durable et mon séjour en unité d'accueil



Le développement durable est une façon de vivre ensemble autrement. C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins.

Une prise de conscience collective et une mobilisation de l'ensemble des acteurs sont nécessaires pour remettre en cause nos modes de vie et nos modes de consommation actuels.

Le développement durable est la seule alternative possible pour lutter contre les bouleversements écologiques majeurs comme notamment le changement climatique et la perte de biodiversité, ainsi que pour permettre l'accès aux ressources naturelles et garantir emploi et cohésion sociale.

Il est donc essentiel que chacun s'engage dans ce défi, tant au niveau collectif qu'au niveau individuel.

Participer au développement durable ne doit pas être une façon de se donner bonne conscience. Il s'agit de réfléchir sur les implications de nos gestes quotidiens et de les mettre en pratique, non pas demain, mais dès aujourd'hui!

En matière d'unité d'accueil, leurs gestionnaires mettent peu à peu en place différents équipements : ampoules et douchettes éco, chasses d'eau à double débit, électroménager de classe énergétique A... Ils étudient également le renforcement de l'isolation thermique ainsi que l'utilisation d'énergies renouvelables.

Pour compléter les efforts entrepris par les gestionnaires, je vais apporter ma contribution personnelle en m'efforçant de respecter et de faire respecter certaines consignes d'usage durant mon séjour :

- > j'économise l'énergie électrique en veillant à éteindre les lumières inutiles, je vérifie également que les lumières sont éteintes en quittant le logement et que la lumière extérieure est éteinte en me couchant,
- > j'utilise au maximum la lumière naturelle en ouvrant les volets,
- > j'évite de faire couler de l'eau inutilement (douche prolongée, vaisselle, rasage, lavage de dents...),
- > je ne mets pas d'aliments chauds dans le réfrigérateur et je dégivre celui-ci si la couche de glace est importante,
- > si je fais un barbecue, j'évite d'utiliser des produits d'allumage toxiques, je ne brûle pas de matières plastiques, et je surveille attentivement le feu pour éviter tout risque d'incendie,
- > en période hivernale, je ne surchauffe pas le logement, je garde une température ambiante inférieure ou égale à 19° et je limite les circulations d'air froid (ouverture de portes et de fenêtres),
- > je conserve la chaleur la nuit en fermant les volets, rideaux et tentures si le logement en est pourvu,
- > pendant les jours de beau temps, j'aère au maximum le logement pour limiter l'humidité éventuelle,
- > je ne fume pas dans le logement et je jette mes mégots de cigarette à la poubelle et non pas n'importe où,
- > j'utilise des produits naturels pour me débarrasser des insectes volants et non des produits chimiques en aérosol,
- > j'utilise avec modération les produits d'entretien et aérosols en respectant les dosages indiqués et limite la prolifération de substances toxiques de certains produits en privilégiant l'usage de produits pourvus de l'écolabel européen ou NF environnement,
- > je respecte rigoureusement les consignes de tri sélectif et de dépôt des déchets affichées dans le logement,
- > je respecte l'environnement et préserve les milieux naturels que je vais découvrir durant mon séjour, en ne jetant aucun détritus ni sur le site qui m'accueille, ni sur les trottoirs, ni sur la plage, ni dans la nature,
- > au contraire, je ramasse les éventuels déchets trouvés pour montrer l'exemple,
- > je favorise mes déplacements à pied, à vélo, en transport en commun, plutôt qu'en voiture,
- > j'adopte une conduite écologique, avec calme et courtoisie, d'autant que je suis en vacances!

La durée de vie des déchets!

La décomposition est un processus naturel que subissent tous les déchets. Bien sûr, le temps de décomposition n'est pas le même suivant la nature des déchets et peut varier de quelques jours à plusieurs milliers d'années.

À votre avis, quel est le déchet qui prend le plus de temps à se décomposer ? Le verre. On parle de plus de 3000 ans, et cela pour le simple fait de quantifier. Car, dans la pratique, c'est à l'infini, le verre ne se décompose pas réellement.

De l'autre côté de l'échelle, on peut, par exemple, prendre le **mouchoir en papier**, qui se décompose en trois mois. C'est long, n'est-ce pas, pour un simple mouchoir en papier!

Imaginez maintenant un **trognon de pomme** : 4 à 6 mois. Mais ici, la pollution est moins grave, c'est un élément naturel. Il faut savoir que le temps de décomposition va effectivement varier en fonction de l'endroit où se trouve le déchet. En mer, sur la plage, dans la rue, dans un coin à l'abri des intempéries...

Un mégot de cigarette avec filtre, comme on en voit malheureusement des dizaines par jour, perdure un à deux ans avant de se décomposer.

Et le chewing-gum demande cinq longues années.

Pour l'anecdote, une chaussette de laine malencontreusement oubliée sur la plage, va résister aux intempéries pendant une à deux années avant de disparaître.

Et je ne vous parle pas des objets les plus déterminés à subsister... Outre le verre, il y a évidemment la **terrible bouteille** ou le **sac en plastique** : plus de 500 années, selon les experts.

On repère aussi des canettes métalliques : elles se décomposent dans une fourchette de 200 à 500 années.

Outre la plage, il y a aussi la mer. Si je suis sur un bateau, je ne jette rien dans l'eau, ce n'est pas une poubelle géante. Les poissons s'y nourrissent. Et... je mange du poisson. Les examens scientifiques le prouvent : les fragments de plastique sont ingérés par les poissons. À bon entendeur!

Préserver l'environnement ne se fera pas sans nous tous !

Chacun de nous doit être vigilant. Si la poubelle sur la plage est remplie, j'emporte mes déchets jusqu'à une autre poubelle, un peu plus loin. Cet effort n'est pas surhumain, mais il est par contre primordial pour nos enfants.

Les experts sont unanimes : le danger d'une planète sur polluée ne concerne pas nos petits-enfants, mais bien nos enfants directs, la prochaine génération, pas plus tard, avant 2100, au cours de ce siècle !

